



# Budget 2010

## Analyse de la Chambre de commerce du Canada

La Chambre de commerce du Canada accueille favorablement la stratégie du gouvernement fédéral préconisant la poursuite du plan de relance, le mécanisme visant à équilibrer le budget à moyen terme et l'établissement des fondements d'une économie plus innovatrice et concurrentielle. Le gouvernement reconnaît que les importantes hausses de dépenses au cours de la dernière décennie sont insoutenables. C'est pourquoi il entend limiter l'augmentation des dépenses de programmes à 0,8 % par an durant la période 2010-2011 à 2014-2015. Ce ne sera pas une tâche facile. En effet, depuis l'exercice 2000-2001, la croissance des dépenses de programmes s'est élevée en moyenne à un peu plus de 6 % par an. La Chambre de commerce du Canada surveillera la situation de près pour s'assurer qu'Ottawa respecte son engagement à restreindre les dépenses et à améliorer les efficiences opérationnelles dans le secteur gouvernemental.

On prévoit que les recettes augmenteront d'environ 6,5 % par an au cours de la période de prévision. La croissance nominale de l'économie étant estimée à environ 4 ou 5 % par an en moyenne, l'élimination des déficits posera un enjeu.

En dernière analyse, nous devons mettre de l'ordre dans nos finances publiques afin d'avoir la souplesse économique requise pour nous préparer à exercer les emplois de demain et relever les enjeux posés par une population vieillissante.

Pour l'avenir, il est essentiel que le gouvernement évite d'augmenter les impôts qui entravent la création d'emplois, l'entrepreneuriat et l'investissement. Nous devons à tout prix éviter d'annuler les gains durement acquis en ce qui a trait à l'amélioration de notre compétitivité fiscale internationale. Le budget de 2010 mentionne expressément que « le gouvernement ne haussera pas les impôts », mais les projections contenues dans le budget suggèrent que les cotisations d'assurance-emploi (AE) augmenteront sensiblement (maximum de 15 cents) durant la période 2011-2014 pour contrebalancer les déficits enregistrés par le régime d'AE durant la récession. Par la suite, les cotisations seront fixées au seuil de rentabilité. L'augmentation des charges sociales découragera les employeurs d'embaucher du personnel au moment où la relance économique s'affermirait. À long terme, ces coûts sont transmis aux employés sous forme de salaires inférieurs, réduisant ainsi le revenu personnel. La Chambre de commerce du Canada demande instamment au gouvernement de maintenir les augmentations de taux à des niveaux raisonnables en établissant un mécanisme de financement manœuvrable pour l'AE – c'est-à-dire modifier la formule d'établissement des taux afin d'équilibrer la caisse d'AE pendant un cycle économique maximum de dix ans – pour lisser les hausses de cotisation.

Enfin, les petites et moyennes entreprises sont l'armature de notre économie; elles représentent environ 98 % de toutes les entreprises du Canada et emploient plus de 5 millions de personnes. Les progrès des technologies des communications et

*Le porte-parole des entreprises canadiennes<sup>MD</sup>*

# BRANCHÉ!

de l'information, le rythme croissant de l'intégration économique mondiale et les pressions concurrentielles accrues engendrent des pressions et des enjeux continus en matière d'adaptation, particulièrement pour les petites et moyennes entreprises. Nous applaudissons le gouvernement d'avoir reconnu dans le budget de 2010 l'importance d'appuyer l'innovation dans le secteur des petites entreprises, de réduire le fardeau réglementaire, d'accroître la disponibilité du crédit et de continuer de diminuer le fardeau associé à l'observation des obligations fiscales et administratives auquel font face les entreprises. Ces initiatives rendront les entreprises plus prospères et mèneront à des emplois mieux rémunérés pour les Canadiens.

Nous avalisons également l'importance accordée par le gouvernement à l'avancement de l'économie numérique, car celle-ci stimulera la productivité des entreprises et rendra le Canada plus prospère et concurrentiel. Les entreprises canadiennes tirent de l'arrière par rapport à leurs concurrentes internationales sur le plan du développement et de l'adoption de TIC innovatrices. Dans l'économie du savoir, le Canada doit être un chef de file mondial et non un suiveur.